

COMMUNE D'ARDOIX

<p style="text-align: center;">CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 NOVEMBRE 2015 A 20 H</p>

Absents excusés : Catherine DESFONDS et Daniel BIENNIER

Public : Néant

- CENTRE MUNICIPAL DE SANTE

Un médecin est venu visiter les locaux. La recherche d'un praticien se poursuit.

- ASSAINISSEMENT

Par contrat du 31 décembre 2007, la commune a confié à la Société SAUR la délégation par affermage de son service public d'assainissement collectif.

Le conseil municipal accepte d'intégrer le poste de relèvement de Bauvoir au contrat initial.

- BATIMENTS COMMUNAUX

VENTE MAISON 10 PLACE DU SOUVENIR

Madame le Maire rappelle qu'une enquête publique est nécessaire pour déclasser le square afin de le vendre. Le conseil municipal accepte de réaliser cette enquête.

APPARTEMENT 14 B PLACE DU SOUVENIR

Il sera libre fin janvier 2016 en raison du départ du locataire.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le déménagement de l'agence a eu lieu dans les nouveaux locaux à la mairie pour une ouverture le jeudi 5 novembre 2015.

- ACQUISITION DE TERRAINS

Le conseil municipal s'interroge sur l'opportunité d'acquérir des parcelles proches du quartier des Auches et qui pourraient permettre une extension des services.

- ACHAT DE MATERIEL

BIBLIOTHEQUE

Le conseil municipal accepte d'acquérir du mobilier pour la bibliothèque.

ECOLE PUBLIQUE

Le conseil municipal accepte d'acquérir un ordinateur pour la direction de l'école publique.

Les virements de crédits correspondants sont adoptés.

SMAY

L'acquisition de matériel phytosanitaire par le biais du syndicat mixte Ay Ozon permet une commande groupée intéressante au niveau tarifaire, subventionnée à hauteur de 80 %.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de donner pouvoir au Maire pour signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec le syndicat Ay-Ozon et relative à cette opération.

- PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE L'ARDECHE

Madame le Maire informe le conseil municipal que la demande d'adhésion de la commune d'ARDOIX à la communauté d'agglomération d'Annonay a été réalisée.

Une action commune est prévue avec les élus de Quintenas qui ont la même démarche que celle des élus d'Ardoix.

Le conseil municipal invite la population à une réunion publique d'information et d'échange sur le projet de schéma départemental le lundi 7 décembre 2015 à 18 heures à la salle des fêtes.

- VOIRIE

RUE DE MASSE

Antoine GACHES informe le conseil municipal que des travaux d'enrochement urgents sont à réaliser au niveau de la voirie du quartier de Masse sans quoi cette route, devenue dangereuse suite à un affaissement, devra être interdite à la circulation. Le devis de l'entreprise Ducoin d'un montant de 10.182 € HT est retenu pour les réaliser.

- BULLETIN MUNICIPAL

Le conseil municipal fixe les tarifs des encarts pour la réalisation du bulletin municipal 2016 :

- Encart d'un format de 5 cm de longueur x 3,5 cm de hauteur : 50 €
- Encart d'un format de 9,5 cm de longueur x 6,5 de hauteur : 100 €
- Encart d'un format de 20 cm de longueur x 6,5 cm de hauteur : 200 €.

- ECOLE

Le conseil municipal accepte de subventionner la classe de découverte de l'école privée qui se déroulera à PARIS du 7 au 10 mars 2016.

- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- SPORTS ET LOISIRS

Le conseil municipal accepte d'acheter des tapis supplémentaires pour la pratique du yoga, ils pourront également servir aux écoles.